AFP de VALLORCINE Mairie 74660 - VALLORCINE

Réunion du Syndicat du 2 septembre 2019

Ouverture de la Séance à 10h00

Etaient présents :

- Monsieur Michel ZANNONI, président
- Messieurs Jean-Paul CLARET, Jean-François DESHAYES, André BOZON, Françoise WICKER, Samuel ANCEY SERVAIRE, Claude BURNET et Mme Marielle DELEMONTEX, membres du comité directeur.
- Madame Nathalie BERNHARDT, secrétaire
- Emmanuel COGNET, SEA et Freddy CONTAT, CRPF

Excusés: Gérard BURNET, Guy ANCEY et David VALLAS

L'ordre du jour :

- Route de Loriaz travaux
- Chalet de la BEDIERE travaux
- Décision modificative
- Informations et questions diverses

1. Route de Loriaz - travaux

Monsieur ZANNONI, après avoir effectué une visite sur le terrain, souhaite informer les membres du comité syndical que la piste forestière de Loriaz nécessite des travaux de réfection car certains endroits deviennent dangereux pour la circulation des véhicules.

Il rappelle que cette circulation concerne l'accès aux alpage par les agriculteurs, au refuge de Loriaz par les exploitants et par les chasseurs.

Une demande de devis a été effectué auprès d'une entreprise pour un montant de 4 044€TTC.

L'AFP ne peut pas prétendre aux subventions habituelles car la piste forestière est propriété de l'état.

Le comité syndical approuve l'envoi d'un courrier à la commune pour information et à l'ONF représentant l'état pour action.

2. Chalet de la BEDIERE - travaux

Ces travaux concernent une parcelle se trouvant dans le périmètre de l'AFP appartenant à monsieur Patrick ANCEY du Gard.

Des arbres sont déjà tombés et d'autres menacent la maison à proximité. Une demande de sécurisation a été déposée par les locataires de cette maison.

Monsieur ZANNONI se propose de couper les arbres et l'entreprise ETARF pourrait les amener en bord de route pour une facture de 300 ou 400€.

Monsieur DESHAYES, représentant de la commune, précise que la commune soutiendra financièrement le projet.

Le comité syndical approuve la réalisation de ces travaux.

3. Décision modificative

Désignation	Diminution sur	Augmentation sur	
	crédits ouverts	crédits ouverts	
D 45813 : Pâturage MAYENS		590.00 €	
TOTAL D 4581: Investissement sous mandat		590.00 €	
R 45823 : Pâturage MAYENS		590.00 €	
TOTAL R 4582: Investissement sous mandat		590.00 €	

4. Informations

- Plan de gestion forestier

Freddy CONTAT du CRPF confirme le retour de l'administration à la suite de l'envoi du dossier. Il apparaît qu'il manque des pièces administratives et principalement la confirmation écrite de chaque propriétaire pour leur parcelle(s) forestière(s).

Vu le morcellement très important de la commune, cette demande ne peut pas être remplie. Il va demander une dérogation à ce sujet.

Par contre sur le fond, aucune remarque n'a été relevé. Il est possible d'appliquer le plan de gestion sans sa validation.

- Desserte forestière de Barberine

Ce dossier est porté par la communauté de communes de la Vallée de Chamonix Mont Blanc. La totalité du piquetage a été faite. C'est COFOREP qui est maître d'œuvre et qui a le contrat d'achat du bois.

Concernant le marché de travaux, trois entreprises ont répondu. En attente de notification. La première tranche des travaux devrait avoir lieu dès cette automne pour la partie route.

Il faudra faire un balisage et même fermer par une barrière la piste pendant l'hiver pour que personne ne prenne cet itinéraire qui sera soumis aux risques d'avalanches.

5. Divers

- Il y a une demande pour la réalisation d'un potager « à l'ancienne » autour du musée de Barberine. Monsieur ZANNONI précise que les terrains concernés sont dans l'AFP, qu'ils sont mis à la disposition de Samuel Ancey qu'il convient de contacter avant toute chose,
- Monsieur Jean-François DESHAYES demande au nom de la commune que l'AFP transmette ses projets et la prévision budgétaire pour l'année 2020.
- La commune souhaite avoir le retour de l'AFP au sujet de la manifestation du mois d'août « la Nuit des Ours ».
 - Monsieur ZANNONI souligne que les installations qui ont été mises en place dans la zone inondable du pont des amours devraient être démontées.avant la prochaine crue.